

Les mesures de prévention

Collectives :

- Sensibiliser les travailleurs au risque UV.
- Aménager le temps de travail afin de limiter l'exposition des travailleurs au soleil surtout en période estivale.
- Aménager des zones de travail et de repos ombragées.
- Mettre en place des pauses régulières afin de s'hydrater.
- Ajouter des filtres sur les vitres des engins ou des véhicules.

Individuelles :

- Prévoir les EPI adaptés : vêtements clairs et couvrants, protecteurs (chapeaux, casquettes), notamment d'avril à octobre.
- Protéger les yeux avec des lunettes anti-UV adaptées à l'activité (catégorie CE 3 ou 4).

Attention : la catégorie 5 utilisée pour la haute montagne n'est pas adaptée à la conduite automobile.

- Utiliser un produit de protection solaire adapté (selon son phototype) pour les parties du corps exposées au soleil (nuque, oreille, nez, etc.) à renouveler toutes les 2 heures.
- Faire inspecter régulièrement sa peau par un dermatologue et informer son médecin de tout changement d'aspect de la peau.
- Exclure les agents photosensibilisants (médicaments, cosmétiques).

Une application pour lutter contre le risque solaire

Pour lutter contre ce risque pour la santé, l'OMS a développé une application nommée **SunSmart Global UV**. L'application est disponible gratuitement sur tous les téléphones portables, tant sur **Android** que **iOS**.

L'application fournit des prévisions météorologiques et l'indice UV sur cinq jours partout dans le monde. Les données fournies sont prises à l'échelle d'un pays ou d'une région pour conserver un degré de précision sur l'indice UV. Les créneaux horaires pendant lesquels la protection contre les rayons UV est recommandée voire nécessaire, sont indiqués.

Par conséquent, l'application agit comme un outil de prévention de la santé contre l'exposition aux UV, et comme une aide pour les entreprises afin d'identifier le temps de protection nécessaire.



SunSmart Global UV



Lors de l'évaluation des risques (document unique) l'employeur doit penser à intégrer les risques liés aux rayonnements solaires. Le personnel concerné doit être informé des dangers du soleil, des UV et des substances photosensibilisantes au travail.



Action
Santé
Travail

La Prévention en Action

Prévenir le risque solaire au travail

C'est quoi un rayon ?
Comment se protéger du soleil ?

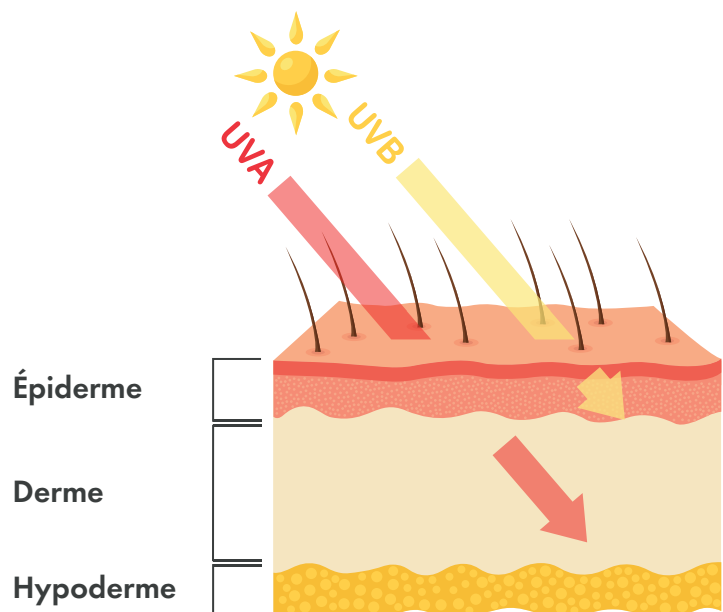
L'exposition au soleil augmente le risque de cancer de la peau. Pour prévenir ce risque, il est important d'utiliser des protections adaptées...

Prévenir le risque solaire au travail : C'est quoi un rayon UV ? Comment se protéger du soleil ?

Que sont les rayons UV ?

Le **rayonnement ultraviolet (UV)** est un rayonnement électromagnétique émis par le soleil ou par une source artificielle, par exemple les cabines de bronzage. Totalement invisibles, les rayonnements UV sont de 2 types :

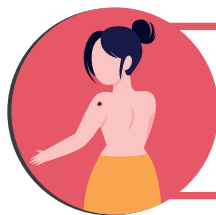
- **Les UVA**, capables de pénétrer profondément dans la peau, sont responsables de son vieillissement.
- **Les UVB**, principaux responsables des coups de soleil, sont près de 1 000 fois plus puissants que les rayons UVA.



Plus l'indice UV est élevé, plus il est nécessaire de se protéger du soleil et de ne pas y rester trop longtemps, même sous un ciel nuageux ou en cas de brouillard et même quand on est mat de peau ou déjà bronzé.

Les rayons UV et les cancers

Surveiller sa peau pour prévenir des cancers cutanés :



Auto-surveiller régulièrement vos grains de beauté.

Consulter rapidement le dermatologue pour toutes modifications de grains de beauté et si apparition de nouveaux.



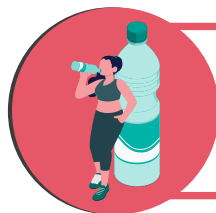
Bien lire la notice des médicaments car certains sont photosensibilisant.



Se méfier des parfums ou déodorants pouvant causer une photo-allergie de la peau.



Boire suffisamment d'eau pour éviter d'être déshydraté.



Les rayons UV et les cancers

Les UVA comme les UVB augmentent le risque de cancers cutanés, en particulier :

Les carcinomes cutanés, les plus fréquents :

- Ils ont la forme d'un petit bouton ou d'une croûte blanche. Ils se soignent bien, mais peuvent laisser des cicatrices. Ils sont le plus souvent liés à des expositions solaires chroniques au cours de la vie.

Les mélanomes cutanés, bien plus graves :

- Ces tumeurs malignes ressemblent le plus souvent à des grains de beauté, mais avec des formes ou des couleurs anormales, et peuvent rapidement créer des métastases.

Pendant l'année 2017

- Les 2/3 de ces cancers sont liés à des expositions excessives au soleil, principalement des expositions intermittentes et intenses pendant l'enfance.
- Le mélanome a touché 15 404 personnes et a causé 1 783 décès.

